



**MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD  
MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-155**

---

**REGLEMENT NUMÉRO 293-1 AMENDANT LE  
RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 293**

---

- Attendu qu' une municipalité peut légiférer en matière de zonage en vertu de l'article 113 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
- Attendu que deux (2) demandes de modification de zonage ont été reçues;
- Attendu qu' un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 4 avril 2017;
- Attendu que le premier projet de règlement a été adoptée à la séance régulière du 4 avril 2017;
- Attendu que la consultation publique concernant l'adoption du règlement no. 293-1 a eu lieu le 2 mai 2017 à 19h30 ;
- Attendu que le second projet de règlement a été adoptée et ce, sans changement, le 2 mai 2017 ;
- Attendu que tous les membres du conseil ont reçu une copie du règlement modifié, le tout conformément à l'article 445 du Code municipal, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement d'adopter le second projet de Règlement numéro 293-1 amendant le Règlement de zonage numéro 293 et qu'il soit statué et décrété par règlement ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Le règlement de zonage numéro 293, à l'annexe A intitulé « Plan de zonage », est modifiée par l'agrandissement de la zone HC-3 à même une partie de la zone HA-5, le tout tel que présenté à l'annexe A du présent règlement.

**ARTICLE 2**

Le règlement de zonage numéro 293, à l'annexe B intitulé « Grille des spécifications », est modifié à la rubrique « DENSITÉ (LOGEMENT/HECTARE) minimale/maximale » de la colonne « HA-7 », par le remplacement du chiffre « 15 » par le chiffre « 12 », le tout tel que présenté à l'annexe B du présent règlement.

**ARTICLE 3**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

---

Drew Somerville  
Maire

---

Amélie Latendresse  
Directrice générale et Sec.-très.

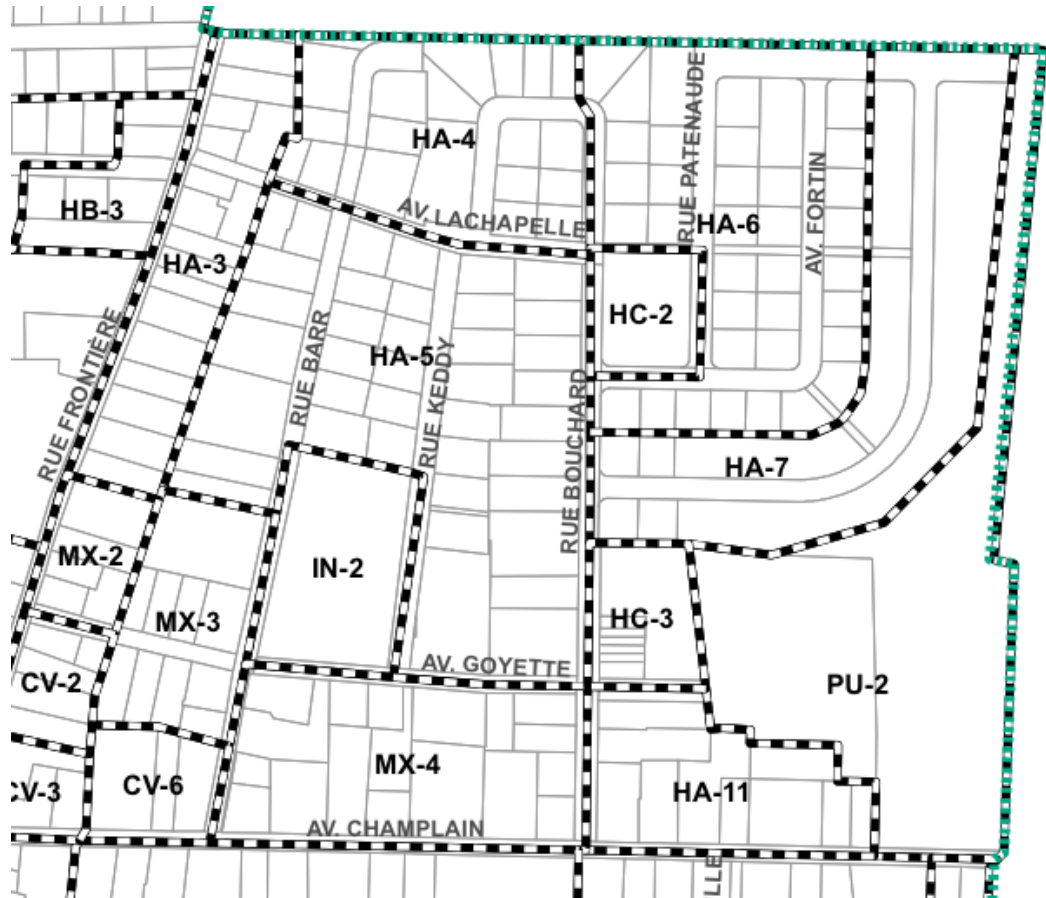
Avis de motion

Le 4 avril 2017

Adoption du projet de règlement	Le 4 avril 2017
Transmission à la M.R.C. du projet de règlement et de la résolution	Le 7 avril 2017
Avis public sur la tenue de l'assemblée publique de consultation	Le 25 avril 2017
Tenue de l'assemblée publique de consultation	Le 2 mai 2017
Adoption d'un second projet de règlement avec ou sans changement	Le 2 mai 2017
Avis public pour demander la tenue d'un registre	Le 3 mai 2017
Adoption du règlement	Le 16 mai 2017
Avis de conformité de la M.R.C.	Le 15 juin 2017
Certificat de conformité de la M.R.C.	Le 15 juin 2017
Avis d'entrée en vigueur	Le 15 juin 2017

ANNEXE A

PLAN DE ZONAGE AVANT MODIFICATION



PLAN DE ZONAGE APRÈS MODIFICATION

